



# LA BIOLOGIE MÉDICALE :

une spécialité médicale  
au cœur de la santé

---

LES DIX PROPOSITIONS  
POUR RENFORCER  
LE SYSTÈME DE SANTÉ.



SNMB

# LA BIOLOGIE MEDICALE UN MAILLON FORT DE NOTRE SANTE

La biologie médicale est la spécialité médicale qui contribue à plus de **70 % des diagnostics médicaux.**

Au cœur du système de santé, elle repose sur **6 000 médecins et pharmaciens biologistes libéraux spécialisés en Biologie Médicale.**

À leur côté, **50 000 salariés** assurent la prise en charge de **plus de 500 000 patients par jour** sur l'ensemble du territoire national.

**Depuis 10 ans**, cette spécialité médicale a fait l'objet d'une réorganisation majeure pour permettre une maîtrise du coût de la biologie médicale. L'augmentation annuelle des volumes a été absorbée, tout en maintenant la prise en charge de proximité.

La reconnaissance de la qualité de la Biologie Médicale française est attestée par une accréditation voisine de 100% des structures privées. Cette reconnaissance de performance et de fiabilité est délivrée par un organisme indépendant suivant une norme internationale.

# FAIRE FACE À UNE PANDÉMIE INÉDITE :

## Le défi relevé par la biologie médicale privée

La biologie médicale privée a répondu présente en intervenant rapidement, en renfort des structures hospitalières, dès le tout début de l'épidémie. Elle a permis d'installer des structures de dépistage et de tests pour la médecine de ville, les EHPAD, ainsi que le dépistage scolaire.

Cet effort massif et inconditionnel de l'ensemble de la profession a permis aux autorités sanitaires :

D'offrir aux citoyens des lieux de dépistage au plus proche des bassins de vie

De permettre aux autorités sanitaires un suivi constant de l'épidémie grâce

Au séquençage viral permettant un suivi génomique des souches en circulation

Aux remontées nationales informatisées du réseau SIDEP, alimenté par les biologistes médicaux, et permettant un monitoring épidémiologique en quasi-temps réel

## UNE SPÉCIALITÉ MÉDICALE AU BÉNÉFICE DES PATIENTS DE MANIÈRE DURABLE

Les biologistes médicaux sont des professionnels de santé libéraux rompus au fonctionnement en réseau depuis plus de 10 ans.

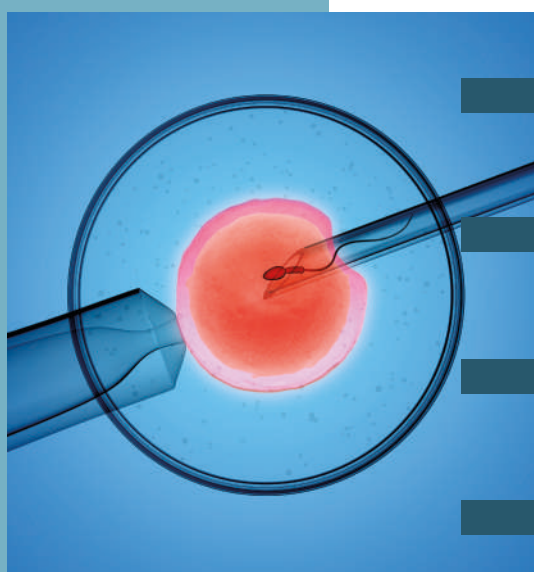
Le partage de compétences et le déploiement de systèmes d'information sécurisés et partagés permettent d'apporter à tous les citoyens une expertise biologique complète partout en France.

Les protocoles triennaux, signés avec l'assurance maladie depuis 2013, ont démontré que la profession agit en responsabilité avec ses interlocuteurs de la CNAM.

Les budgets de la Biologie Médicale, coconstruits avec les représentants de la profession, ont été maîtrisés tout en maintenant un haut de niveau de qualité des prestations servies aux assurés sociaux.

En 10 ans, la CNAM a ainsi réalisé à ce titre une économie de **plus de 5 milliards d'euros**, alors que cette spécialité permet aussi des économies considérables en orientant les soignants vers la prise en charge adaptée de chaque pathologie.

# QUELLE BIOLOGIE MÉDICALE DEMAIN ?



**Proximité**

**Prévention**

**Expertise**

**Innovation**

Notre système de santé est à un carrefour : passer de l'excellence dans la prise en charge de la maladie à l'excellence dans le maintien en bonne santé.

La profession est prête pour ces nouveaux enjeux.

Nous formulons dix propositions afin d'accompagner pleinement notre système de santé vers ses prochains défis.

# 01

## Garantir la proximité aux patients et à nos confrères

Les protocoles signés depuis 2013 ont permis de **consolider le maillage de soins primaires**. Pour continuer à exercer au bénéfice des patients et aux côtés de tous les professionnels de santé, les enveloppes issues de ces protocoles devront se concentrer sur les modalités de prise en charge.

Nous souhaitons être acteurs de la maîtrise médicalisée des budgets, afin d'éviter, par exemple, les redondances de prescription, et de participer à l'élaboration d'outils digitaux permettant une meilleure pertinence des prescriptions de nos confrères cliniciens.

02

## Libérer les urgences hospitalières par des permanences de soins en Biologie Médicale

Les biologistes médicaux sont à même de proposer une

■ **permanence diagnostique optimale**

pour la prise en charge des

■ **urgences biologique à toute heure**

Nous proposons que **ces dispositifs de continuité des soins aux usagers** soient construits et **contractualisés au niveau territorial avec les ARS.**

03

## Assurer la qualité de tous les examens biologiques

L'examen de biologie médicale est la référence du dépistage et du diagnostic. La profession a atteint le niveau de 100 % d'accréditation sur les trois phases de l'acte pour les examens de biologie médicale.

Nous proposons que l'activité de **biologie délocalisée** reste également **accréditée à 100 % quel que soit l'effecteur**.



## 04

# Accélérer la coopération interprofessionnelle

Le biologiste médical a une longue expérience de la coopération interprofessionnelle. Les biologistes médicaux libéraux la pratiquent quotidiennement. Mais les nouveaux dispositifs de coordination tels que les **CPTS** ne permettent pas de facilement intégrer les biologistes médicaux libéraux et leurs équipes. Nous proposons que ces freins soient levés pour que la **profession participe pleinement au développement de l'interprofessionnalité.**

05

## Numériser la santé pour anticiper

Nous produisons une très grande part des données diagnostiques, qualifiées et fiables, provenant des usagers du système de soins en France.

La profession est largement investie dans le numérique en santé, notamment dans les outils de **surveillance épidémiologique et sanitaire populationnelle**, ainsi que dans le **traitement bioclinique des métadonnées**. C'est un **investissement de notre profession au bénéfice du système de soins et des finances publiques**. Nous souhaitons que cet engagement soit reconnu et que des programmes précis et utiles d'exploitation des données biologiques de nos patients soient mis en place au profit de la santé publique et du suivi de nos patients.

06

## Agir pour les biologistes médicaux de demain

On observe une désaffection des jeunes diplômés envers la Biologie Médicale depuis plusieurs années. Les biologistes médicaux attendent une reconnaissance de leur expertise médicale et biologique.

Nous proposons que l'**exercice mixte ville-hôpital** et que la **participation à la télémédecine et à la téléexpertise** se développent.

Les compétences de ces jeunes diplômés seront ainsi utiles afin de lutter contre la **désertification médicale** de nos régions.

07

## Reconnaître nos métiers

Les **biologistes médicaux** doivent intégrer le **Code de la Santé Publique** en tant que biologistes médicaux, et non comme médecins ou pharmaciens.

De plus, une réflexion sur la prise en compte réglementaire de nos collaborateurs comme intervenants au sein de nos laboratoires doit être engagée.

08

## S'engager dans l'évolution environnementale de la profession

Nous souhaitons volontairement adopter

**des engagements  
environnementaux**

y compris dans nos relations avec la CNAM.

Une véritable démarche d'ensemble de la profession peut être entreprise en matière de logistique, de gestion des déchets et des emballages. Nous devons également travailler sur la filière des réactifs, des consommables, y compris pour le recyclage des automates. La transmission des résultats doit éviter les processus consommateurs de papier (impressions, télécopies...).

09

## Faire bénéficier l'innovation biologique pour les usagers partout en France

La biologie médicale libérale permet l'accès à l'innovation diagnostique pour tous les patients. Les **techniques moléculaires, la génétique, l'approche syndromique** permettent des diagnostics plus sûrs, moins invasifs et plus rapides.

La **profession** doit être **associée à l'accès à l'innovation au bénéfice de l'ensemble de la population**. Cela a été réalisé dans l'urgence face à la pandémie de Covid. Nous proposons dès maintenant d'**anticiper l'investissement dans l'innovation** avec la CNAM, la HAS et le ministère de la Santé.

# 10

## Renforcer la mission du biologiste dans la prévention

Nos laboratoires sont des lieux de premier recours pour tous les actes de prévention et de dépistage.

A l'heure où l'espérance de vie en bonne santé est un indicateur clé, les biologistes médicaux souhaitent s'engager dans les stratégies de dépistage au bénéfice de tous (**diabète, maladies cardio-vasculaires, affections rénales, IST**).

Les outils permettant la mise en place et l'évaluation d'actions de dépistage existent (recommandations scientifiques, campagnes d'information, outils digitaux de suivi et de mesure). Le rôle des biologistes médicaux, qui utilisent quotidiennement ces outils, doit être renforcé. La profession est un **acteur chevronné de prévention**, permettant de guider l'utilisateur dans un parcours coordonné.

Lors de la crise Covid-19, nous avons fait la preuve de **notre capacité à travailler en étroite collaboration avec les autorités sanitaires** pour atteindre des objectifs ambitieux de dépistage en population générale.

En conclusion de ces propositions, la profession souhaite ainsi apporter à son écosystème (**patients, médecins cliniciens, établissement de soins, autorités sanitaires**) une **biologie médicalisée** garantissant :

■ **La proximité**

■ **La qualité**

■ **L'innovation**

■ **L'efficacité au meilleur coût**